



Note des commentaires et recommandations de TCC au Projet de Rapport annuel d'avancement ITIE-RDC 2015

Conformément à l'exigence 7.4 de la norme ITIE 2016, le ST ITIE de la RDC a partagé en date du 17 Aout 2016, une deuxième version du rapport annuel d'avancement pour la mise en œuvre du processus ITIE de l'exercice 2015 à toutes les parties prenantes pour lecture et commentaires avant son adoption par le Comité Exécutif. Entant que partie prenante et agissant dans son rôle d'acteur primaire, le Centre Carter a analysé et commenté ledit rapport. Cette analyse a porté respectivement sur les points suivants :

2. Évaluation des performances vis-à-vis des objectifs et des activités définis dans le plan de travail

1. Activités prévues et réalisées en 2015

Objectif général 1

La présentation de ce point ne permet pas de comprendre le sens de ce qui vient après cet objectif 1 « **Etendre le champ actuel des rapports des secteurs des mines et des hydrocarbures au secteur minier artisanal et au secteur forestier** ». Notamment les sous points 1, 2 et 3. Est-ce sont des objectifs spécifiques ? Des activités liées à l'objectif général 1? Ou encore des informations de détail qui viennent expliciter cet objectif? Le rapport d'avancement ferait mieux de préciser cela pour faciliter la compréhension des lecteurs externes. Il doit préciser ce qui est objectif et la suite.

Mais encore, l'objectif général 1 du rapport annuel d'avancement ne correspond pas à l'objectif général 1 du PTT. Il correspond par contre à l'objectif 3 du PTT et rien n'est signalé dans la feuille de route de l'exercice 2015. Le RAA d'avancement peut-il fournir une explication sur ce qui s'est passé exactement car, on ne comprend pas bien cette mutation

Objectif général 2.

Rendre les Rapports ITIE indispensables pour la transparence et la redevabilité

Le constat relevé sur ce point selon lequel, « l'objectif a été tellement ambitieux au point qu'il a été très difficile de définir avec précision les activités à réaliser pour l'atteindre ». Et pourtant cet objectif semble plus pertinent. Le RAA ne fournit pas les détails importants quant aux obstacles encourus pour la non réalisation des activités en rapport avec cet objectif. En outre, avez-vous bien vérifié si le PTT ou la feuille de route n'avaient pas prévu d'activités pour cet objectif ? Pour être conforme aux exigences de la norme le PTT n'a pas été conforme à la norme qui demande à ce que le plan de mise en œuvre de l'ITIE puissent être clairement établit avec des activités, un budget et un calendrier réalisables ?

Objectif général 3.

Renforcer le débat public entre les gouvernants et les citoyens

La même observation faite à l'objectif général 1. On ne sait pas comprendre si ce qui est repris juste après sont des objectifs spécifiques ou des activités ? Il serait donc important de préciser ce que ça voudrait dire exactement. Et préciser à quels objectifs du PTT et de la feuille de route correspondent-ils ?

Aussi, l'objectif 2 du RAA devrait en principe être un sous point ou carrément reformulé comme une activité de l'objectif 3.

Et enfin, seules les activités 1 et 2 reprises ici cadrent avec l'objectif. Les activités 3 et 4 ne cadrent avec l'objectif. Elles devraient être ramenées à l'objectif qui traite de l'extension des rapports ITIE à ces deux secteurs.

Objectif général 4.

Promouvoir la Gouvernance du GMP

Activités non prévues dans le PTT mais réalisées en 2015.

Toutes les activités reprises sur ce point se rapportent à quels objectifs généraux ? Le rapport fera mieux de préciser chaque activité prévue et réalisée par rapport à chacun des objectifs généraux du Plan de Travail Technique (PTT). En plus, il faudrait être à mesure de préciser si par ces activités les objectifs assignés par les parties prenantes ont été atteint en partie ou en entièreseté ? Ou qu'ils n'ont pas été atteints. Aussi préciser si en atteignant ces objectifs on a également rencontré les exigences de la norme ou pas ? Pouvez-vous en indiquer aussi les personnes responsables de l'exécution de ces activités, les lieux ou périodes de leur réalisation.

Donner aussi les recommandations pour l'avenir. C'est important de donner les liens des rapports et PV de ces activités.

Activités du PTT prévues mais non réalisées

Objectif général 1.

Etendre le champ actuel des rapports des secteurs des mines et des hydrocarbures au secteur minier artisanal et au secteur forestier

En plus de la précision à apporter entre ce qui est considéré comme activité et ce qui est objectif, le rapport devrait dire sur ce point les raisons qui ont fait que ces différentes activités ne soient pas réalisées ? Est-ce une question de mobilisation d'argent ? D'incohérence avec les objectifs ? Ou c'est la difficulté matérielle pour leur réalisation ?

Ces observations vau aussi pour les objectifs suivant tels qu'ils sont repris sur ce point dans le rapport (2, 3 et 4).

3. Évaluation des performances par rapport aux Exigences de l'ITIE

Observation générale :

Elle porte essentiellement sur la colonne consacrée aux progrès accomplis par rapport à la Norme. En plus des progrès signalés suivant les différentes couleurs de cotation en termes de ce qui est significatifs, satisfaisant,..., le tableau devrait comprendre une autre colonne qui expliquerait les problèmes existant. Ce ne pas parce que c'est satisfaisant qu'il n'y a pas du tout des problèmes. Il y a certes des problèmes et qu'il faut les expliquer et au besoin proposer des pistes des solutions.

3.1. c. Plan de travail adopté comportant des objectifs clairs pour la mise en œuvre

Ce plan comporte beaucoup des points et activités qui ne sont pas très clairs. C'est notamment les points sur la feuille de route de la propriété réelle, la conformité entre les activités prévues et les exigences de la Norme et les objectifs assignés (Cfr. les commentaires faits par les ONG nationales et internationales dans leurs mémos et rapports relatifs au premier draft du rapport (POM, PCQVPYZ, TCC, GW et NRG1).

3.2.d. Propriété réelle (Cfr. Note des commentaires GW, NRGI, TCC)

3.4. b. Vente des parts de production de l'Etat et autres revenus perçus en nature

Tout ce qui est production de Cohydro et de GCM dans STL n'est pas clairement divulgué. nous l'avons proposé d'ajouter une colonne qui fournit des commentaires pour rendre ces cotations compréhensible.

3.4.c. Fourniture d'infrastructures et accords de trocs

La cote ici ne devrait pas être satisfaisante car bien que les informations sur ces types d'accords soient divulguées dans les rapports ITIE depuis un certain temps, il faut signaler qu'il existe un sérieux débat au tour de l'exhaustivité et même de la fiabilité de ces informations. Les ONG ont démontré plusieurs fois que les informations publiées sur SICOMINES n'ont jamais été claires comme le vœu la Norme. Cfr. les commentaires de la SC de Sakania et Kolwezi et de TCC sur les rapports ITIE et du projet de Cadrage 2015.

Nous pensons qu'il faut que ce rapport explique comment est-ce qu'on est arrivé à cette cotation ?

3.4.e. Entreprises d'Etat

Les informations sur le transfert d'argent entre les entreprises et les institutions étatiques qui sont très importantes pose encore problème ?. Les règles et pratiques régissant les rapports entre ces entreprises et les institutions gouvernementales plus précisément sur les questions liées à la gestion des finances n'a jamais été expliquer de manière claire. La liste des lois sur la transformation des entreprises publiques, plus précisément sur le portefeuille ne dit pas grand-chose sur la manière dont l'argent est partagé entre les entreprises d'Etat et les institutions gouvernementales.

3.6.b. Dépenses sociales

C'est vrai que les dépenses sociales sont régulièrement déclarées mais il y a un débat jusque-là houlé au tour de cette notion. Ça aurait été mieux que le rapport indique l'étape actuelle de ces discussions. Cela peut être renseigné dans la colonne des commentaires à ajouter et pourrait

augmenter la compréhension sur le niveau de débat entre les différents acteurs sur la question. Il permettrait également aux parties prenantes lors des réunions de mise en commun de voir quelles types des recommandations faire quand à ce.

4. Aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, le cas échéant

Commentaire général

Dans la colonne consacrée à l'aperçu du GMP, il n'y a aucun élément qui indiquent les lieux, dates et nom de sessions auxquelles ces différentes décisions ont été prises ou activités ont été réalisées. C'est aussi le cas des documents qui retracent ces différentes activités ou décisions. Cela rend le rapport difficile à comprendre et même la vérification de l'effectivité de tous ces faits. Pour toutes ces activités, nous pensons qu'il est important de préciser la date, le lieu, l'instance qui l'a réalisée ou prise (CE, Ministères ou leurs services techniques, Présidence de la république ou Primature) si possible et donner la référence des PV, Arrêtés, rapports et autres sources démontrant l'existence du document. Ces différents aspects peuvent être ajoutés dans la colonne des commentaires que nous avons proposé d'ajouter.

4.14. Mise en place de la feuille de route sur la propriété réelle

A notre connaissance, il n'existe pas encore de feuille de route sur la propriété réelle établit. C'est ce qui ressort même du Projet de PTT révisé car cette activité est signalée parmi les activités à réaliser conformément à l'esprit de la Nouvelle Norme ITIE 2016 qui est d'application depuis février dernier. Mais si ce document existe déjà, le rapport annuel d'avancement peut nous préciser depuis quand ce document existe ? Sur quelle base avait-il été élaboré ? Et quel est était le but poursuivi ? Peut-il en indiquer la référence si elle et la copie ?